



Lycée Elie Vinet
7 avenue Pierre Mendès France
16300 BARBEZIEUX SAINT HILAIRE

☎ 05 45 78 17 27
✉ ce.0160010z@ac-poitiers.fr
🌐 www.lycee-elie-vinet.fr

PHOTO

(nouveaux élèves
uniquement)

Dossier d'inscription en PREMIÈRE

Année scolaire 2025/2026

ELEVE

NOM **Prénoms** **Sexe** M ☐ F ☐
(souligner le prénom usuel)

Né(e) le à N° de départ Nationalité

ANNEE SCOLAIRE PRECEDENTE (2024/2025)

Etablissement : Département :

Ville : Classe :

INSCRIPTION 2025/2026

Régime: ☐ Interne ☐ DP 3 jours ☐ DP 4 jours ☐ DP 5 jours ☐ Externe
(voir fiche verte jointe « Restauration-Internat : mode d'emploi »)

Redoublant : ☐ oui ☐ non

Langue vivante A : ANGLAIS

Langue vivante B :

☐ Section européenne Allemand

☐ **Première Générale** : cocher les 3 enseignements de spécialité choisis

- ☐ Histoire, Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- ☐ Humanités, Littérature et Philosophie
- ☐ Langues, Littératures et Cultures Etrangères :
 - ☐ Anglais
 - ☐ Allemand

- ☐ Sciences Economiques et Sociales
- ☐ Mathématiques
- ☐ Numérique et Sciences Informatiques
- ☐ Physique-Chimie
- ☐ Sciences de la Vie et de la Terre
- ☐ Sciences de l'Ingénieur

☐ **Première Technologique STMG**

Enseignement optionnel (1 au maximum) :

Joindre un courrier pour toute demande de **modification** par rapport à l'année précédente

- ☐ Arts plastiques
- ☐ EPS
- ☐ Langue vivante C ITALIEN
- ☐ Latin

COORDONNEES

1^{er} représentant légal et financier : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :

☐ paie les frais scolaires

☐ perçoit les bourses

☐ à contacter en priorité

NOM – Prénom : Tél. domicile :

Adresse : Tél. travail :

..... Tél. portable :

Code Postal : Commune : Profession :

E-mail *: Code prof. (voir ci-contre) :

*** IMPERATIF : utilisé notamment pour l'envoi des factures d'internat ou de demi-pension**

2^{ème} représentant légal : ☐ Père ☐ Mère ☐ Autre (préciser) :

☐ paie les frais scolaires

☐ perçoit les bourses

☐ à contacter en priorité

NOM – Prénom : Tél. domicile :

Adresse : Tél. travail :

..... Tél. portable :

Code Postal : Commune : Profession :

E-mail : Code prof. (voir ci-contre) :

En cas de séparation des parents, précisez chez qui vit l'élève :

☐ Père ☐ Mère ☐ Autre :

E-mail personnel de l'élève:

Téléphone personnel de l'élève :

Autres enfants scolarisés année scolaire 2025-2026

NOM

Prénom

Classe

Régime

Etablissement

Commune

.....

.....

.....

.....

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 2, « représentants légaux »

Code	Libellé	Code	Libellé
AGRICULTEURS EXPLOITANTS		OUVRIERS	
10	Agriculteurs exploitants	62	Ouvriers qualifiés de type industriel
ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE		63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
21	Artisans	64	Chauffeurs
22	Commerçants et assimilés	65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES		68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
31	Professions libérales	69	Ouvriers agricoles
33	Cadres de la fonction publique	RETRAITES	
34	Professeurs, professions scientifiques	71	Retraités agriculteurs exploitants
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles	72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise	74	Anciens cadres
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise	75	Anciennes professions intermédiaires
PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES		77	Anciens employés
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés	78	Anciens ouvriers
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE	
44	Clergé, religieux	81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	83	Militaires du contingent
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise	84	Elèves, étudiants
47	Techniciens	85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
48	Contremaîtres, agents de maîtrise	86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)
EMPLOYES			
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique		
53	Policiers et militaires		
54	Employés administratifs d'entreprise		
55	Employés de commerce		
56	Personnels des services directs aux particuliers		

SCOLARITE ANTERIEURE

ANNEE SCOLAIRE	CLASSE	ETABLISSEMENT	COMMUNE
2024/2025			
2023/2024			
2022/2023			
2021/2022			
2020/2021			

AMENAGEMENTS PARTICULIERS

Votre enfant a-t-il bénéficié, durant ses études précédentes, d'un aménagement particulier ?

☐ oui ☐ non

Si oui, merci de préciser lequel : (joindre **obligatoirement** les justificatifs pour mettre en place l'accompagnement)

☐ PAI (Plan d'Accueil Individualisé)

☐ PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative)

☐ PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé)

☐ CAE (Conditions d'Aménagement des Examens)

☐ PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation – notification de la MDPH)

Votre enfant a-t-il déjà bénéficié de l'accompagnement par un(e) auxiliaire de Vie Scolaire ?

☐ oui ☐ non

ATTESTATIONS SCOLAIRES OBTENUES

☐ PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1)

☐ ASSR2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière niveau 2)

ENGAGEMENTS LIES A L'INSCRIPTION DANS L'ETABLISSEMENT

- ♦ Je déclare avoir pris connaissance des conditions d'hébergement et sollicite l'inscription de mon fils / ma fille :

NOM : Prénom :

à ☐ L'INTERNAT (Si votre demande est mise en liste d'attente, vous en serez clairement et rapidement informés par mail)

☐ LA DEMI-PENSION : ☐ 3 jours ☐ 4 jours ☐ 5 jours

(cocher la qualité demandée)

- ♦ L'inscription au lycée vaut acceptation de son Règlement Intérieur et de la charte informatique, disponibles sur le site internet du lycée.

- ♦ Je confirme l'exactitude des renseignements apportés sur le présent dossier.

Lu et approuvé

Signature(s) du(des) représentant(s) légal(aux) :

Signature de l'élève :



Dossier d'inscription rentrée 2025 (nouveaux élèves)

Composition et pièces à fournir

Ce dossier comprend les documents suivants dont plusieurs sont à conserver par la famille :

- ✓ fiche (verte) « RESTAURATION-INTERNAT : informations et mode d'emploi »
(à bien lire avant de compléter le dossier d'inscription et A CONSERVER)
- ✓ fiche « étude automatique du droit à bourse **(à compléter obligatoirement et à remettre)**
- ✓ autorisation de droit à l'image **(à remettre)**
- ✓ fiche d'urgence **(à remettre)**
- ✓ informations Manuels Scolaires **(à remettre au local FCPE fin août)**
- ✓ informations de la Région Nouvelle-Aquitaine relatives à la tarification solidaire **(à conserver)**

Le dossier complet d'inscription est à nous remettre **POUR LE 2 juillet AU PLUS TARD et doit comporter les documents suivants :**

- ☐ 1 photocopie des pages du (ou des) livret(s) de famille faisant apparaître parents et enfants
- ☐ s'il y a lieu, photocopie du jugement de divorce des parents précisant la garde du (des) enfant(s)
- ☐ la fiche d'urgence dûment remplie
- ☐ attestation médicale de vaccination ou photocopie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations obligatoires
- ☐ fiche « étude automatique du droit à bourse »
- ☐ autorisation de droit à l'image dûment complétée et signée
- ☐ 1 photo d'identité récente à coller en page 1 de ce dossier
- ☐ un chèque de 15 € à l'ordre de la Maison des Lycéens *(une cotisation par fratrie) **
- ☐ un RIB **au nom du responsable financier de l'élève ***

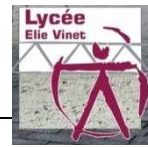
Pour les élèves entrant en Terminale :

- ☐ une photocopie de l'attestation de recensement et/ou une photocopie du certificat de la Journée Défense et Citoyenneté, pour les élèves, de nationalité française, qui ont effectué cette journée
- ☐ une photocopie du relevé des notes des épreuves du baccalauréat subies en Juin 2025 (épreuves anticipées pour les élèves entrant en terminale ou épreuves terminales pour les élèves demandant un redoublement en terminale)

(* merci de bien vouloir noter au dos du chèque et du RIB les nom, prénom et classe de l'élève)

Informations complémentaires à consulter sur notre site internet <https://lycee-elie-vinet.fr> : **dates de rentrée**, règlement intérieur, règlement de l'internat, informations relatives aux transports scolaires...

RESTAURATION-INTERNAT Informations et mode d'emploi



1. Je choisis mon régime et je le coche ☒ sur le dossier d'inscription

* Régime DP3 = je mange 3 jours par semaine au self à 12h00 (les jours choisis sont imposés par l'établissement et communiqués à la rentrée)

* Régime DP4 = je mange tous les jours de la semaine à 12h00 **SAUF le mercredi**

* Régime DP5 = je mange du lundi au vendredi à 12h00

* Régime Interne = je déjeune du lundi au vendredi midi, dîners du lundi au jeudi soir, je dors du lundi au jeudi soir, petits déjeuners du mardi matin au vendredi matin

* Régime Externe = je peux manger de temps en temps au lycée à 12h00 en achetant un ticket à la gestion avant 11h00 à 5.55 €, possibilité d'acheter plusieurs tickets en espèces, CB ou chèque (ordre : lycée Elie VINET)

Je ne peux changer de régime qu'une **SEULE** fois dans l'année scolaire, en septembre je peux changer jusqu'au 15.09, les autres trimestres je peux demander avant le 18.12 (pour janvier mars), avant le 17.03 (pour avril juin). Faire un courrier ou mail à Madame la Proviseure (ce.0160010z@ac-poitiers.fr)

2. Je choisis le responsable financier qui paie les frais scolaires (facture restauration) et je le coche ☒ sur le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026

Un SEUL parent pourra être inscrit. Pas de changement en cours d'année sauf jugement, fournir document juridique. Bien écrire l'adresse mail pour l'envoi des factures.

3. Je choisis le responsable financier qui perçoit les bourses (en cas de demande de bourses) et je le coche ☒ sur le dossier d'inscription pour l'année scolaire 2025-2026

Un SEUL parent pourra faire la demande, fournir un RIB bancaire en PDF obligatoirement au NOM du PARENT qui fait la déclaration en ligne, sans cela pas de paiement de bourses.

En cas de changement de RIB, envoyer avant la fermeture du compte le nouveau RIB bancaire PDF à la gestion.

Une fois le dossier d'inscription remis à l'établissement :

4. Je dois **OBLIGATOIREMENT m'inscrire dès le 25 août sur le site WEB de la région avec mon avis d'imposition 2025 (revenus 2024)**

<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

Déclaration à faire par **TOUS les parents responsables financiers**, boursiers ou non boursiers **AVANT LE 10.10.2025**

Le tarif du repas et de la nuit pour les internes sera calculé suivant cette déclaration, Tranche 1 à 11 = prix du repas de 2.30 € à 5.50 € selon les revenus. Sans cette déclaration en ligne le prix le plus élevé sera appliqué automatiquement sur la facture.

5. Envoi des factures

Les factures sont envoyées par mail au parent déclaré responsable financier coché sur le dossier d'inscription par l'adresse mail suivante :

asap@noreply.phm.education.gouv.fr avec pour objet : **Avis des sommes à payer**

Environ fin octobre pour le 1^{er} trimestre (septembre-décembre), courant février pour le 2^{ème} trimestre (janvier-mars), courant avril pour le 3^{ème} trimestre (avril-juillet)

Comme envoi en nombre, bien regarder dans les SPAMS et courriers indésirables, si pas d'envoi écrire un mail à la gestion : int.0160010z@ac-poitiers.fr

Les bourses sont déduites automatiquement de la facture d'hébergement,
si inscrit **A PERCEVOIR => vous ALLEZ RECEVOIR la somme inscrite**
si inscrit **A VOTRE CHARGE => vous DEVEZ PAYER la somme inscrite**

6. Paiement des factures

Pas de prélèvement automatique mis en place pour cette année scolaire 2025-2026

- **Paiement en ligne : (à prioriser)**

Possibilité de payer sur internet (télépaiement) les factures de demi-pension et d'internat au Lycée Elie Vinet, se connecter sur la plateforme EDUCONNECT : internet directement

<https://educonnect.education.gouv.fr>

Ou

Passer par le site du lycée <https://lycee-elie-vinet.fr/>, cliquer sur « ENT », et ensuite cliquer sur EDUCONNECT, responsable élève, renseigner identifiant et mot de passe et se connecter, descendre et cliquer sur scolarité services, mes services et paiement des factures et ensuite laissez-vous guider

- **Paiement par virement :**

Nom et prénom de l'élève + préciser DP ou INT

Nos coordonnées bancaires du lycée Elie Vinet :

Nom de la banque Code banque Code guichet Numéro de compte Clé RIB

TPANGOULEME TRES GENERAL 10071 16000 00001000243 02

IBAN : FR76 1007 1160 0000 0010 0024 302

BIC : TRPUFRP1

- **Paiement à la gestion du lycée :**

CB, espèces ou chèque (à l'ordre du lycée Elie Vinet + préciser au dos le nom et prénom de l'élève)

7. En cas de non-paiement des factures

SEUL, le parent inscrit comme **responsable financier** sur le dossier d'inscription reçoit la facture.

EN CAS DE NON PAIEMENT, les DEUX parents reçoivent par la suite les 2 relances, avis avant poursuite et état exécutoire avant l'envoi du dossier chez l'huissier.

En cas de très grandes difficultés financières, je peux demander un dossier de fonds social à la gestion (int.0160010z@ac-poitiers.fr), le compléter et l'envoyer avec toutes les pièces justificatives (dossier étudié par une commission suivant les critères sociaux, familiaux ainsi que le tarif solidaire)

Ou

Rencontrer l'assistant(e) social(e), **prendre RV AU 05 45 78 17 27**

Pour tout changement de RIB et d'adresse mail en cours d'année AVANT la clôture du compte, PENSER à le communiquer à int.0160010z@c-poitiers.fr, + fournir un RIB bancaire en PDF

A CONSERVER
Toute l'année scolaire 2025-2026

NOM et Prénom de l'élève :

Classe rentrée 2025 : ☐ seconde ☐ première ☐ terminale

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, il vous suffit de remplir les **informations ci-dessous, pour vous-même et pour votre concubin(e), si vous êtes dans cette situation**. Ces informations sont indispensables pour nous permettre de récupérer automatiquement vos données fiscales. **De cette manière, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée**. Vous obtiendrez une réponse au cours du premier trimestre de l'année scolaire.

* cocher obligatoirement une des 3 cases et signer en bas de page

*	J'ai consenti l'année dernière à l'étude automatique de mon droit à bourse, et je maintiens ce choix cette année (sans aucune autre démarche)
---	--

*	Je n'accepte pas l'étude automatique de mon droit à bourse et participerai ou non à la campagne de rentrée jusqu'à mi-octobre 2025 en déposant une demande de bourse en ligne via les téléservices ou au format papier
---	---

*	J'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse et je complète les informations ci-dessous
---	---

Vous-même :

Nom de famille* (1) :

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / __ __ __ __ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : __ __ __ Commune de naissance* (4) :

Votre concubin(e) :

ne pas compléter si vous êtes marié(e) ou pacsé(e) - Vous êtes en concubinage si vous vivez en couple sous le même toit, sans être marié ou pacsé (dans ce cas vous payez vos impôts séparément). **L'accord de votre concubin(e) est indispensable pour cette démarche**

Nom de famille* (1) : Civilité* : Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage (2) :

Prénom 1* (3) : Prénom 2 : Prénom 3 :

Date de naissance* : __ / __ / __ __ __ __ Pays de naissance* :

Département de naissance* (4) : __ __ __ Commune de naissance* (4) :

(1) Nom de famille : nom de naissance, obligatoire (2) Nom d'usage : à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) Prénoms : dans l'ordre de l'état civil (4) Département (ex : 075) et commune de naissance : à compléter si vous êtes nés en France

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : __ / __ / __ __ __ __

Signature :

--



SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

JE PEUX FAIRE CETTE DEMANDE SI...

J'ai la **charge effective et permanente** de l'enfant que j'inscris (nourriture, logement, habillement) et je déclare cet enfant à charge fiscale.

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai **pas besoin de déposer une demande** de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser.
- ✓ Je pourrai **retirer mon consentement** à tout moment si je le souhaite.

Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand **j'inscris ou réinscris mon enfant** dans un collège ou un lycée public en ligne sur teleservices.education.gouv.fr ou par la fiche de renseignements papier fournie par l'établissement.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

- ✓ Je donne **mon consentement** à l'étude automatique du droit à bourse.
- ✓ Je renseigne **les données d'état civil** nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales.

- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de **mon concubin ou ma concubine** (nom, prénoms, date et lieu de naissance).

Pour plus d'informations : <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

Droit à l'image et enregistrement sonore (voix)

Consentement à l'utilisation et la publication de photos, vidéos ou d'enregistrements sonores

La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de :

- la **gestion administrative** (bulletins, trombinoscope...)
- **autres usages internes à l'établissement** (pas de publication sur l'internet, sauf si les images ne permettent pas d'identifier les élèves)

Je soussigné(e), (NOM et Prénom)

Représentant(s) légal/légaux de (Nom et Prénom de l'élève).....

Né(e) le / / Élève en classe de

Autorise	Finalité/support	Durée	Étendue de la diffusion
☐ OUI ☐ NON	Gestion administrative Logiciel de vie scolaire	Année scolaire 25/26	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire
☐ OUI ☐ NON	Usages internes Réseau interne de l'établissement /ENT	Année scolaire 25/26	Personnels administratifs, équipe pédagogique, vie scolaire, élèves de l'établissement

Conformément aux dispositions légales en vigueur relatives au droit à l'image, l'établissement s'engage à ce que la publication et la diffusion de l'image de votre enfant, ainsi que des commentaires l'accompagnant **ne portent pas atteinte à sa vie privée, à sa dignité et à sa réputation. En vertu du Règlement général sur la protection des données (RGPD), entré en application le 25 mai 2018, l'élève ou son/ses représentant(s) légal/légaux dispose(ent) d'un libre accès aux photos concernant la personne mineure et a le droit de demander à tout moment le retrait de celles-ci*.**

Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour la gestion administrative du dossier de mon enfant, pour les activités scolaires internes à l'établissement, sauf si les images ou les enregistrements sonores ne permettent pas de l'identifier. Si d'autres projets nécessitant la captation de l'image ou de la voix sont mis en œuvre par l'établissement, ils feront l'objet d'une information ultérieure et d'une demande d'autorisation spécifique.

Fait à Le/...../.....

Signature(s) du/des intéressé(e)(s) ou de l'élève si celui-ci est majeur: (Précédée(s) de la mention « lu et approuvé – bon pour accord »)	« Le projet m'a été expliqué et j'ai compris pourquoi mon image sera utilisée et qui pourra la voir. » Signature de l'élève mineur :
---	---

Pour exercer vos droits

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un ensemble de droits concernant vos données personnelles que vous pouvez exercer auprès de [\[Fonction et coordonnées \(personne ou services\) de l'établissement pour l'exercice des droits\]](#) et du délégué à la protection des données de l'académie en écrivant :

- Par voie postale au Rectorat de l'académie de Poitiers, À l'attention du délégué à la protection des données (DPD), 22 rue Guillaume 7 Le Troubadour, 86 000 Poitiers
- Par voie électronique en utilisant l'adresse mail : dpd@ac-poitiers.fr

Réclamation auprès de la CNIL

Toute personne estimant que le droit à la protection des données n'est pas assuré, peut introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07

Année 2025 / 2026

FICHE D'URGENCE

Classe :

☐ **Externe** – ☐ **Demi-pensionnaire** – ☐ **Interne** (préciser si interne dans un autre établissement.....)

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

En cas d'urgence, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides.

Merci de faciliter notre mission en nous indiquant au minimum un numéro de téléphone :

Représentant légal 1 - NOM :

Adresse.....

 domicile :

 travail :

 portable :

Adresse électronique :

Représentant légal 2 – NOM :

Adresse.....

 domicile :

 travail :

 portable :

Adresse électronique :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'avec sa famille. Les frais engagés (médicaux, pharmaceutiques, transports...) seront réglés par la famille et pris en charge par la sécurité sociale si prescription médicale.

- Date du dernier rappel de vaccin antitétanique (DT Polio):

NOM, adresse et n° de téléphone de votre médecin traitant :

Observations particulières que vous jugerez utiles de porter à la connaissance de l'établissement et des services d'urgence : ***allergies, traitements en cours, précautions particulières à prendre ...***

Vous souhaitez transmettre des informations confidentielles : vous pouvez le faire, sous enveloppe, à l'attention de l'infirmier-ère ou du médecin de l'éducation nationale.

À

le

Signature(s) du ou des représentants légaux :

Manuels scolaires Première et Terminale Rentrée 2025

DISTRIBUTION des MANUELS SCOLAIRES au Local FCPE

12 avenue Félix GAILLARD 16300 BARBEZIEUX (au 1^{er} étage)

06 03 17 07 02 teamfcpe@gmail.com

Compléter et ramener le coupon ci-dessous au local FCPE
Prévoir un grand sac !



NOM : Prénom :

ADRESSE

N° Téléphone

Entrée en : ☐ Première ☐ Terminale

Langues

☐ Anglais
+ grammaire

☐ Espagnol
+ grammaire

☐ Allemand
+ grammaire

☐ Italien
+ grammaire

☐ Latin
+ grammaire

1^{ère} Spécialité:

2^{ème} Spécialité:

3^{ème} Spécialité: seulement pour les 1^{ères}

Options T STMG ☐ Mercatique ☐ Ressources Humaines ☐ S. I. G.

Autres Options ☐ Maths Expertes ☐ Maths Complémentaires

Participation des familles pour la gestion des manuels par la FCPE : 10€ par famille

(comprenant le PRET des livres à lire en cours de Français pour l'année scolaire 2025/2026)

☐ Chèque

☐ Espèces

Coupon à compléter et à ramener au local FCPE



RESTAURATION SCOLAIRE : NOUVEAUX TARIFS DANS LES LYCÉES PUBLICS DE NOUVELLE-AQUITAINE

Bordeaux, le 25 mars 2025

Madame, Monsieur, Chers Parents,

La qualité de la restauration et de l'hébergement dans les lycées fait l'objet d'une grande attention de la part de la Région Nouvelle-Aquitaine.

Chaque année, 26 millions de repas sont produits pour les quelques 180 000 lycéens qui fréquentent les établissements gérés par la Région, et ce sont près de 900 agents régionaux qui sont mobilisés pour préparer et servir quotidiennement des repas complets et équilibrés.

Première région agricole de France, la Nouvelle-Aquitaine souhaite favoriser, grâce à la restauration collective, la consommation de produits locaux et issus de l'agriculture biologique. Nous travaillons pour cela en concertation avec les lycées et l'ACENA (l'association régionale qui réunit la grande majorité des gestionnaires de lycées) pour atteindre collectivement les objectifs nationaux et ceux que nous nous sommes fixés dans la feuille de route Neo Terra en matière d'alimentation.

De façon complémentaire, la lutte contre le gaspillage alimentaire donne lieu à un plan d'action régional dans les lycées associant les élèves et les agents.

La Région souhaite d'autre part que toutes les familles puissent accéder au service de restauration scolaire grâce à une tarification équitable, en fonction de leurs revenus.

À cette fin, nous avons lancé dès 2022 une expérimentation avec plusieurs établissements volontaires, pour mettre en place une tarification solidaire. Après un premier bilan positif, cette expérimentation a été élargie à quatre départements à la rentrée 2024 et le sera à nouveau, à la rentrée 2025, aux lycées des départements suivants : Landes, Dordogne, Haute-Vienne et Vienne.

L'objectif est une généralisation de la tarification solidaire pour tous les lycées de Nouvelle-Aquitaine à partir de la rentrée 2026.

Pour éviter les effets de seuil, cette grille tarifaire comprend 11 tranches qui prennent en considération la composition des familles via le quotient familial. Le coût du repas s'étend ainsi de 2,30€ à 5,50€ en fonction de votre niveau de ressources.

La Région continue d'accompagner chaque famille en prenant en charge une grande partie du coût de la restauration, puisque le coût réel d'un repas servi dans les lycées est évalué à 9,50€.

Pensée avec les lycées eux-mêmes, cette nouvelle tarification permet de poursuivre l'objectif de qualité des repas, tout en limitant la contribution des familles.

Le dépliant, joint à ce courrier, vous précise toutes les informations nécessaires sur cette expérimentation et sur la grille de tarifs. Nous vous invitons à vous inscrire en ligne, **à partir du 25 août 2025**, sur le site régional :



<https://tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro>

Vous retrouverez également toutes les informations pratiques liées à la tarification solidaire sur le site internet dédiées aux politiques jeunesse de la région Nouvelle-Aquitaine : **naqui.fr/tarification-solidaire**

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, à l'assurance de ma considération.

Alain ROUSSET
Président du Conseil régional

Jean-Louis NEMBRINI
Vice-Président

LA TARIFICATION SOLIDAIRE en 3 points

Des tarifs plus équitables

Le tarif du repas, dans le cadre des forfaits, est calculé à partir de votre quotient familial fiscal.

Des repas de qualité

La Région Nouvelle-Aquitaine travaille avec les lycées pour proposer à tous les élèves une alimentation saine et équilibrée.

La prise en charge de la Région

La Région aide toutes les familles. Elle prend en charge l'écart entre le coût réel d'un repas évalué à 9,50€ et le tarif du repas de chaque tranche.

	Quotient familial annuel régional	Tarifs du repas par forfait	Part de la prise en charge régionale
1	≤ 3 040€	2,30€	75,79%
2	≤ 5 780€	2,40€	74,74%
3	≤ 7 960€	2,50€	73,68%
4	≤ 9 850€	2,60€	72,63%
5	≤ 11 570€	2,70€	71,58%
6	≤ 13 300€	2,83€	70,21%
7	Non soumis à revenus	2,85€	70%
8	≤ 15 400€	3,25€	65,79%
9	≤ 18 380€	3,85€	59,47%
10	≤ 23 960€	4,75€	50%
11	≥ 23 961€	5,50€	42,11%

66%

Moyenne de la prise en charge régionale par repas

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

Les lycéens et étudiants scolarisés dans un lycée public des départements de la Charente (16), de la Creuse (23), de la Dordogne (24), des Landes (40), du Lot-et-Garonne (47), des Deux-Sèvres (79), de la Vienne (86), de la Haute-Vienne (87), et au Lycée Gustave Eiffel (33).



LES TARIFS 2025-2026



Le forfait de demi-pension

À partir de **3 repas par semaine**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de jours, un forfait annuel compris entre **239,20€** et **957€**.



Le forfait d'internat

À partir de **3 nuits**, comptez de **2,30€ à 5,50€** par repas, soit en fonction du nombre de nuits, un **forfait annuel** compris entre **886,50€** et **3537,50€**.



Les repas au ticket

Le ticket est au prix fixe de **5,55€**.
(non soumis à revenus).



NB : en l'absence d'inscription en ligne ou en cas de refus du calcul du quotient familial, c'est le tarif le plus élevé qui s'applique.

COMMENT S'INSCRIRE ?

1. Se munir de son dernier **avis d'imposition 2025** (sur les revenus 2024).
2. Dès le **25 août 2025**, créer un compte sur le site web dédié.



tarificationsolidaire.lycees.nouvelle-aquitaine.pro

IMPORTANT

Pensez à vous inscrire
avant le 10 octobre 2025
pour bénéficier de la
tarification solidaire sur
toute l'année scolaire !



- Le saviez-vous ?



9,50€

Le coût réel de
production d'un repas



180 000 élèves
fréquentent le service de
restauration et d'hébergement
des lycées de la Région



255
cuisines



26 millions
de repas par an



60% de produits
régionaux dont
30% de produits Bio

INFORMATIONS ET CONTACT



05 49 38 49 38 - choix 1



nouvelle-aquitaine.fr/contact



naqui.fr/tarification-solidaire



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine × **NÉO TERRA**

Jeunesse



**DES REPAS
POUR TOUS
UN TARIF
POUR CHACUN**

**RENTÉE
2025**



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine × **NÉO TERRA**

naqui.fr/tarification-solidaire